

Option Economique	Gestion Courante 6.00 % HT		7.20 % TTC
Option Pratique	Gestion Courante 6.00 % HT	Garantie des Loyers Impayés 2,50% TTC	9.70 % TTC

Les honoraires de gestion ainsi que les primes d'assurance sont déductibles à 100% de vos revenus fonciers.

Honoraires de location	<p>Locations à usage d'habitation : 10 € TTC / m² à la charge du bailleur et 10 € TTC / m² à la charge du locataire en zone tendue (sinon, 8 € TTC / m² à la charge du bailleur et 8 € TTC / m² à la charge du locataire).</p> <p>Rédaction d'un bail seul : 5 €/m² TTC à la charge du bailleur et 5 €/m² TTC à la charge du locataire.</p> <p>Location de locaux professionnels et commerciaux : 30% HT du loyer annuel réparti ainsi : 15% H.T du loyer à la charge du bailleur et 15% H.T du loyer à la charge du locataire</p> <p>Autres prestations sur devis</p>
Etat des lieux d'entrée	<p>Location Habitation : 3€ TTC / m² à la charge du locataire 3€ TTC / m² à la charge du bailleur Chiffrage des dégradations : 30 € TTC Etablissement d'un inventaire : 80 € TTC Contrôle d'inventaire : 45 € TTC Autres prestations sur devis. Location commerciale professionnelle : sur devis</p>
Assurance PNO (Propriétaire non-occupant)	<p>Local d'habitation : 85 TTC / an à la charge du propriétaire</p> <p>Local commercial / professionnel (< 200m²) 130 TTC / an à la charge</p>
Frais divers à la charge du bailleur	<p>Gestion des impayés : Rejet d'un prélèvement : 25 € TTC Chèque impayé : 25 € TTC Clause pénale : 10% Mise en demeure : 36 € TTC Remise à l'huissier : 180 € TTC Remise à l'avocat : 360 € TTC</p> <p>Divers :</p> <p>Errial : 15 € TTC Représentation en AG de copro. 250 € TTC / lot Document d'aide à la déclaration : 50 € TTC / lot / par an Réalisation d'imprimé de déclaration fiscale : 50 € TTC / lot Travaux : Gratuit jusqu'à 1 000 € TTC puis 5% HT du montant des travaux Vacations : 60 € TTC / heure Frais d'entremise : 50 € TTC Montage de dossier ANAH : 500€ TTC Etat des lieux de sortie : 3€ TTC / m² Frais de clôture de gestion : 150 € Accès à l'extranet (y compris les frais d'admission) : 2.50 €/mois Gestion d'un sinistre (assurance, syndic, promoteur ; 180 € TTC / sinistre Gestion des réserves : 100€ TTC/5 visites et ensuite tarif horaire d'une vacation.</p> <p>Gestion d'un immeuble en mono-propriété: Mini-syndic des parties communes de l'immeuble : 100 € HT / mois / immeuble</p>

TVA au taux en vigueur : 20%. Toute augmentation du taux entrainera une Modification du prix TTC

Locaux d'Habitations :
Honoraires (à la charge du vendeur).

Valeur du bien	Honoraires	
	Mandat simple	Mandat by ORPI
Jusqu'à 50.000€	3.500 €	3.000 €
De 50.001 € à 100.000 €	6.500 €	6.000 €
De 100.001 € à 250.000 €	6,50 %	6,00 %
De 250.001 € à 500.000 €	5,50 %	5,00 %
Au-delà de 500.000€	5,00 %	4,50 %

Les honoraires comprennent notamment :

1. La vérification des éléments nécessaires à la vente du bien,
2. La publicité sur tous supports jugés utiles par l'agence,
3. Réalisation d'un reportage photo de qualité professionnelle,
4. La recherche de tout acquéreur potentiel,
5. La faisabilité du projet dans la mesure des investigations autorisées par la loi,
6. Les visites du bien par les acquéreurs potentiels,
7. L'assistance à l'avant-contrat de vente,
8. Les vérifications des obligations de l'acquéreur et la validité des financements,
9. L'assistance à l'acte de vente authentique chez le notaire.

Locaux commerciaux et professionnels :

Les honoraires sont de 10% HT sur le prix net de vente HT
Forfait minimum de 7.500 € HT :
A la charge de l'acquéreur.

Fonds de commerce, murs de magasins, cession de bail droit au bail, et pas de porte :

Les honoraires sont de 10% HT sur le prix net de vente HT
Forfait minimum de 7.500 € HT
A la charge de l'acquéreur.

Terrains :

Les honoraires sont de 10% HT sur le prix net de vente HT
Forfait minimum de 7.500 € HT :
A la charge de l'acquéreur.

SGTL Immobilier – ORPI Sainte Victoire & Immobilière de la Palun
04.42.58.06.08
sainte victoire@orpi.com – www.orpi.com/sainte victoire
SGTL Immobilier : 57 avenue de Nice - 13120 GARDANNE
Agence Sainte Victoire : ZAC St. Charles – 4^{ème} rue – 13710 FUYEAU
Agence Immobilière de la Palun : 57 av. de Nice – 13120 GARDANNE
SAS au capital de 20.000€ - RCS AIX-en-PROVENCE n°798.232.310
Carte professionnelle n° CPI 13102018000034729 délivrée le 22/08/2021 par la CCI de Marseille Provence
Garantie : GALIAN – T n° B42800895 – 120.000 € / G n°B41800896 – 120.000 €

